

jeunes espoirs :

témoignages d'enfants

travailleurs en

Inde



*Ressource pédagogique pour
les cours d'éducation civique et sociale
du niveau secondaire*

Jeunes espoirs : témoignages d'enfants travailleurs en Inde

Introduction

Au fur et à mesure qu'augmente leur degré de conscientisation aux problèmes des inégalités et des injustices autour d'eux et dans les autres pays, de nombreux jeunes se demandent ce qu'ils peuvent faire pour contribuer à améliorer la situation dans le monde. La plupart des grandes décisions et mesures significatives sont prises par des adultes. Cela est considéré comme une de leurs prérogatives. Pourtant, les enfants et les adolescents ont aussi des droits.

En vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989 (CRDE), les enfants (âgés de moins de 18 ans) ont le **droit** d'exprimer librement leur opinion et de jouer pleinement leur rôle dans leur communauté et à l'égard du reste du monde. La sensibilisation des jeunes quant à leur droit d'exprimer librement leur opinion, de prendre des décisions sur les enjeux qui les concernent et de jouer pleinement leur rôle dans la société est un volet essentiel de leur éducation, des acquis nécessaires pour devenir des citoyens du monde responsables.

Par l'entremise de ce vidéo et de ce guide d'apprentissage, les participants auront l'occasion de :

- développer leur compréhension de leurs droits et responsabilités;
- acquérir des notions sur la portée et l'application de la CRDE en tant que mécanisme de préservation et de protection des droits des enfants;
- faire connaissance (virtuellement) avec des enfants qui sont parvenus à exprimer leur opinion et à agir de manière responsable;
- étudier divers moyens pour les citoyens d'exprimer leur opinion et de participer au processus de prise de décision sur des enjeux civiques et globaux;
- effectuer une recherche sur l'apport des jeunes dans leur communauté ou leur région.

Produit par Vision Mondiale Canada, Education and Public Engagement, 2006, avec le soutien du gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Vidéo *Jeunes espoirs*

(Durée : 23 minutes)

Le scénario

À Bangalore, en Inde, où des milliers d'enfants travaillent dans des conditions déplorables, un nouveau mouvement inspirant en faveur des droits de l'enfant. Ce vidéo raconte l'histoire d'Akbar Ameerjhan, un tout jeune homme qui a décidé d'aider les enfants ouvriers de Bangalore à faire valoir leurs droits. Akbar est lui aussi un jeune travailleur; aujourd'hui, il met toute sa passion et son énergie au service de l'Association contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine Yelenakshatra, qui signifie « Jeunes espoirs ».

Chapitres du DVD

Chapitre 1: Introduction

Chapitre 2: Main-d'œuvre enfantine à Bangalore, en Inde

Chapitre 3: Association contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine Yelenakshatra

Chapitre 4: L'histoire d'Akbar

Chapitre 5: Harmonie entre travail, études et loisirs

Chapitre 6: Conclusion

© Vision Mondiale Canada, 2006.

Rédactrice : Jennifer Hales

Réviseurs : Sarah Hutchison, Doug Blackburn

Ce document imprimé peut être reproduit à des fins pédagogiques et sans but lucratif; les références appropriées doivent être indiquées clairement sur toute copie de ce document. Le document vidéo peut être reproduit uniquement avec l'autorisation écrite de Vision Mondiale Canada.

10205_4161

Utilisation de ce guide

Publics visés et intégration aux programmes pédagogiques

Ces documents de ressource ont été élaborés à l'intention des étudiants du secondaire, des membres des groupes de jeunes et des groupes d'adultes; ils portent sur la citoyenneté locale et globale, ainsi qu'aux droits et responsabilités reliés. Cette ressource est facile à intégrer aux cours d'éducation civique et sociale offerts de la septième à la douzième année. Le vidéo et les activités de suivi du vidéo sont axés sur le travail des enfants et visent à initier la discussion sur l'action civique responsable. Vous trouverez plus d'information et des suggestions à propos des ressources pédagogiques sur le travail des enfants à la page 27.

Remarque : La formulation du contenu de ce guide convient à l'enseignement en classe; toutefois, il décrit de nombreuses activités convenant à un environnement moins formel.

Équipement requis

Un téléviseur et un lecteur DVD; un tableau noir ou un tableau-papier; feuilles à distribuer (copies des pages 19 - 31); papier et stylos; colle; marqueurs; ciseaux ou couteaux d'artiste; accès à l'Internet; journaux.

Préparation de l'animateur

Visionnez le vidéo. Les activités ont été élaborées pour être effectuées dans l'ordre indiqué; toutefois, si le temps manque ou encore, pour effectuer un lien précis avec des objectifs pédagogiques donnés, il n'est pas obligatoire de faire toutes les activités. Faites des copies des pages indiquées, préparez le tableau papier et le reste du matériel requis, et installez l'équipement de visionnement.

Temps requis

Prévoyez environ 40 minutes par activité.

Vue d'ensemble des activités

Activités de prévisionnement

La montgolfière des droits,
des besoins et des désirs p. 4

Droits de l'enfant Hoopla! p. 6

Introduction au vidéo et récapitulation

Visionnement du vidéo p. 8

Activités post-visionnement

Intervention responsable, action responsable p. 10

À partir de quoi, de quand doit-on agir? p. 13

Activité sommative

Projet de recherche : Les jeunes qui
agissent dans ma communauté p. 15

Annexes

Activité chrétienne : Dieu te demande d'agir p. 17

Feuille d'activité « La montgolfière
des droits, des besoins et des désirs » p. 19

Cartes « Droits de l'enfant Hoopla! » p. 20

Information documentaire : La CRDE
des Nations Unies, Vision Mondiale et
le travail des enfants p. 22

Tableau des catégories de droits p. 24

Feuille d'activité « Vidéo » p. 25

Réponses possibles pour la feuille
d'activité « Vidéo » p. 26

Ressources sur le travail des enfants p. 27

Intervention responsable, action responsable p. 28

Le travail des enfants : un problème complexe p. 30

Les formes d'action p. 31

L'évaluation p. 32

Formulaire de rétroaction p. 33

Activité de prévisionnement I

La montgolfière des droits, des besoins et des désirs

Qu'est-ce qui est le plus important dans votre vie? S'agit-il des droits que vous possédez? Est-ce que ce sont des désirs?

Les étudiants auront l'occasion de :

- réfléchir à leurs droits et de les classer par ordre de priorité
- faire la distinction entre leurs droits, leurs besoins et leurs désirs
- faire un lien entre leurs droits et les responsabilités qui y sont associées.

Préparatifs

Faites des copies de la feuille d'activité « La montgolfière des droits, des besoins et des désirs » pour toute la classe (p. 19).

Directives

Demandez aux étudiants de nommer des activités ou des choses qu'ils aiment. Écrivez les réponses au tableau noir ou sur le tableau-papier. Demandez aux étudiants de définir pour chaque réponse s'il s'agit d'un besoin ou d'un désir. Selon le cas, inscrivez un « B » ou un « D » vis-à-vis de chaque réponse. Demandez si quelqu'un peut expliquer la différence entre un besoin et un désir. Enfin, demandez si quelqu'un peut définir ce qu'est un « droit ». (*Les besoins correspondent à ce que les humains doivent absolument avoir pour survivre et se développer. Les droits sont des mécanismes de loi qui indiquent clairement que nos besoins doivent être remplis [p. ex., la Convention relative aux droits de l'enfant]. Les désirs correspondent à des choses que nous aimons, mais qui ne sont pas indispensables à notre survie, à notre croissance ou à notre développement.*)

Distribuez les copies de la feuille d'activité « La montgolfière des droits, des besoins et des désirs » aux étudiants. Demandez à chaque étudiant d'imaginer qu'il se trouve seul à bord d'une montgolfière en plein vol. Expliquez que chaque montgolfière contient dix « droits, besoins et désirs » qui pèsent deux kilogrammes chaque. Les montgolfières perdent soudainement de

l'altitude... Pour remonter, il faut jeter du lest, c'est-à-dire un droit, un besoin ou un désir. Dès que c'est fait, les montgolfières reprennent de l'altitude. Toutefois, elles se mettent vite à redescendre. Il faut jeter une autre chose. Cela se poursuit ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une seule chose dans chaque montgolfière.

Demandez aux étudiants de bien réfléchir à ce qu'ils sont prêts à jeter en premier et à ce qu'ils tiennent à garder le plus longtemps possible sur leur liste de droits, besoins et désirs. Dites-leur qu'ils doivent faire leur choix sans consulter leur voisin, en inscrivant un « 1 » vis-à-vis de la première chose à jeter, puis un « 2 » vis-à-vis de la deuxième chose et ainsi de suite... Les chiffres doivent être inscrits dans la colonne « Moi » de leur feuille. La dernière chose qui restera dans leur montgolfière, soit celle qui leur tient le plus à cœur, correspondra au chiffre « 10 ».

Une fois tous leurs chiffres inscrits, chaque étudiant partagera ses réponses avec un ou deux coéquipiers (selon le cas). Ensemble, ils défendront la justesse de leurs réponses et, au besoin, négocieront pour arriver à un ordre de priorité commun de un à dix. Quand ils seront parvenus à un accord, ils inscriront leurs nouvelles réponses (selon le cas) dans la colonne « Nous » de leur feuille.

Rassemblez la classe. Reproduisez la « Montgolfière des droits, des besoins et des désirs » (p. 19) au tableau noir ou sur le tableau-papier pour transcrire les réponses des étudiants. Demandez au porte-parole de chaque équipe d'indiquer ce que lui et son ou ses partenaires ont décidé de jeter en premier et d'expliquer les raisons de leur choix. Continuez à transcrire les réponses (de 2 à 10) ou ne transcrivez que les réponses des équipes pour la première chose et la dernière chose à jeter.

Activité de prévisionnement I

Discussion

Animez une discussion sur l'activité en posant les questions qui suivent.

- Qu'avez-vous ressenti en faisant cette activité? Est-ce que cela a été facile? Est-ce que cela a été difficile? Pourquoi?
- Y a-t-il des choses que vous n'avez pas hésité à jeter?
- Y a-t-il des choses qui sont tellement nécessaires que vous auriez souhaité les garder pour toujours? Pourquoi?
- Qu'est-ce qu'un droit de la personne fondamental ou universel?

Le concept des droits de la personne est fondé sur la conviction que toute personne, qui qu'elle soit et où qu'elle vive, possède des droits tout simplement parce qu'elle est une personne.

- Quiconque a des droits a aussi des responsabilités. Vous avez notamment la responsabilité de ne pas enfreindre les droits des autres personnes. Quelles sont les responsabilités associées à chacun des droits contenus dans la montgolfière?

Exemple : Si j'ai le droit à l'éducation, j'ai la responsabilité de fréquenter l'école et de ne pas déranger l'apprentissage des autres étudiants.



Activité de prévisionnement 2

Droits de l'enfant Hoopla!

Quels sont vos droits? Qu'est-ce qu'on retrouve dans la CRDE des Nations Unies?

Les étudiants auront l'occasion de :

- se familiariser avec l'énoncé des droits consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies (1989) et des liens étroits qui existent entre ces droits indivisibles;
- classer les droits énoncés dans la CRDE des Nations Unies en quatre grandes catégories : droits à la survie, droit au développement, droits à la protection et droits à la participation.

Préparatifs

Faites une copie d'un jeu de Cartes « Droits de l'enfant Hoopla! » (pp. 20-21) pour chaque équipe de quatre étudiants. Découpez les cartes et regroupez-les par jeu. Chaque équipe aura besoin d'un jeu de cartes, de six cartes vierges, de six bouts de ficelle (de 60 cm de long environ), de cartes vierges et bouts de ficelle supplémentaires (au besoin) et d'une très grande feuille de papier. Faites une copie du « Tableau des catégories de droits » (p. 24) et affichez le tableau ou distribuez une copie du tableau à chaque équipe.



Activité de prévisionnement 2

Directives

Donnez quelques explications à propos de la CRDE des Nations Unies (voir la page 22). Demandez aux étudiants de former des équipes de quatre. Distribuez les jeux de cartes et le reste du matériel requis aux équipes. Dites aux étudiants que les cartes de leur jeu correspondent à plusieurs droits énoncés dans la CRDE.

Les étudiants doivent former des ensembles avec les cartes, chaque ensemble correspondant à une des quatre grandes catégories du « Tableau des catégories de droits ». Chaque ensemble de cartes (ou catégorie de droits) doit être délimité au moyen d'une ficelle et identifié au moyen d'une des cartes vierges, sur laquelle les étudiants doivent inscrire le nom de l'ensemble. Si une carte « Droit » donnée semble appartenir à plus d'un ensemble, il est possible de disposer une autre ficelle autour de cette carte de sorte qu'elle chevauche deux ensembles ou plus. Les coéquipiers ont le droit de créer d'autres en-tête pour identifier leurs catégories de droits s'ils jugent que les en-tête fournies ne conviennent pas. Une fois que toutes les équipes ont terminé de classer leurs droits, invitez les étudiants à circuler dans la classe pour voir les résultats des autres équipes.

Discussion

Concentrez-vous sur les cartes qui n'ont pas été classées de la même façon par toutes les équipes ou qui chevauchent deux ensembles ou plus. Ce qu'il est essentiel de réaliser, c'est que le respect des droits d'une catégorie donnée est nécessaire pour que les droits des autres catégories soient respectés. Par exemple, le droit de rencontrer et de s'associer avec d'autres enfants, qui est à la base un droit à la participation, contribue au développement de l'enfant. En ce sens, les droits sont indivisibles et interreliés. Si notre droit de nous associer à d'autres personnes est ignoré, notre capacité de jouir de la compagnie des autres et de les défendre est affaiblie.

Questions favorisant la discussion :

- Qu'avez-vous pensé de cette activité? Est-ce que cela a été difficile? Pourquoi?
- Quelles catégories avez-vous utilisées? Quels droits avez-vous classés dans chaque catégorie?
- Quels droits avez-vous classés dans plus d'une catégorie?
- De quelle façon ces droits sont-ils interreliés? Par exemple, si un enfant ne reçoit pas des soins de santé appropriés, quels sont les autres droits qui sont mis en péril?

Un enfant très malade pourrait être incapable de fréquenter l'école ou de jouer avec d'autres enfants; par conséquent, son droit à l'éducation et son droit au jeu seraient également ignorés. Si le droit de l'enfant de recevoir des soins de santé appropriés est respecté, il sera plus apte à aller à l'école et à jouer avec d'autres enfants. Lorsqu'un droit est respecté, cela augmente les chances que les autres droits le soient aussi.

- Pendant l'activité précédente, vous avez dû choisir les droits auxquels vous étiez prêts à renoncer. Maintenant que vous connaissez les quatre grandes catégories des droits de l'enfant, pensez à nouveau aux droits auxquels vous avez renoncé. Croyez-vous que cela mettrait en péril vos autres droits?

Introduction au vidéo et récapitulation

Visionnement du vidéo Jeunes espoirs : témoignages d'enfants travailleurs en Inde

Les enfants travailleurs de Bangalore, en Inde, font respecter leurs droits. Comment y parviennent-ils? Quel genre de vie mènent-ils? Parmi leurs droits, quels sont ceux qui sont respectés? Quels ceux qui sont ignorés?

Les étudiants auront l'occasion de :

- trouver des exemples de respect ou de déni d'un droit à la survie, au développement, à la protection et à participation pendant le visionnement du vidéo;
- développer une compréhension de base des enjeux associés au travail des enfants.

Préparatifs

Faites des copies de la feuille d'activité « Vidéo » (p. 25) pour toute la classe. Installez le téléviseur et le lecteur DVD. Procurez-vous une carte de l'Inde pour montrer aux étudiants où se trouve Bangalore.

Avant le visionnement

Expliquez que malgré l'existence de la CRDE des Nations Unies et le fait que la plupart des pays ont signé et ratifié¹ la Convention, les droits de plusieurs enfants dans le monde continuent d'être ignorés. Dans certains pays, des enfants ont décidé de s'exprimer et



¹ Lorsqu'un gouvernement ratifie un traité international, il convient de respecter des obligations légales et de protéger les droits énoncés dans ce traité.

Introduction au vidéo et récapitulation

d'agir pour faire respecter leurs droits et des autres enfants. C'est ce qu'a fait Akbar Ameerjhan, un garçon de 16 ans qui vit dans le sud de l'Inde.

Ce vidéo parle des quatre catégories de droits énoncés dans la CRDE : la survie, le développement, la protection et la participation. Au besoin, révisez les notions sur les catégories de droits de la leçon précédente. Pour rappeler aux étudiants les définitions des types et catégories de droits, distribuez-leur des copies de la feuille d'exercice « Droits de l'enfant Hoopla! » (p. 20).

Distribuez aussi des copies de la feuille d'activité « Vidéo » (p. 25) aux étudiants; demandez-leur de remplir cette feuille pendant ou après le visionnement du vidéo. Pendant le visionnement, les étudiants doivent chercher des exemples de droits appartenant à chacune des catégories, puis indiquer si ces droits sont respectés ou ignorés et pourquoi il en est ainsi. Voir la feuille d'activité « Réponses possibles pour la feuille d'activité "Vidéo" » (p. 26).

Après le visionnement

Allouez le temps nécessaire pour remplir les feuilles d'activité.

Discussion

- Qu'avez-vous ressenti pendant le visionnement de ce vidéo? Que ressentez-vous maintenant?
- Avez-vous des questions sur ce vidéo?
Pour de l'information sur le travail des enfants, voir la pp. 22-23 et consulter les références de la p. 27.
- Quels exemples de droits avez-vous trouvés pendant le visionnement? Quels sont les droits qui sont respectés? Ceux qui sont ignorés? Comment? Pourquoi?

- Quels droits Akbar fait-il respecter?

P. ex., Akbar fait respecter ses droits d'exprimer son opinion, de former des groupes avec d'autres enfants, de poser des actions à propos des questions qui le concernent et qui concernent d'autres enfants, et de prendre part au processus de décision et d'élaboration des politiques qui le concernent.

- Quels sont les droits qu'il défend et dont il exige le respect?

P. ex., Akbar défend et demande que soient respectés les droits des enfants de travailler dans des conditions sécuritaires, d'obtenir une éducation appropriée, de recevoir des soins de santé appropriés et de prendre une part active et soutenue au processus d'élaborations des politiques qui concernent les enfants.

- Parmi ces droits, quels sont ceux qui sont interreliés? Quel est l'effet du déni d'un droit sur le respect des autres droits?

P. ex., si le droit de l'enfant à la protection contre l'exploitation économique est ignoré, cela peut mener au déni de ses droits à l'éducation, aux soins de santé ou au jeu.

Activité de post-visionnement I

Intervention responsable, action responsable

Lorsque nous sommes touchés par une situation de ce genre, nous avons le goût d'agir. Que pouvons-nous faire pour contribuer à améliorer les choses tout en agissant de manière responsable et efficace?

Les étudiants auront l'occasion de :

- développer une compréhension de base de la complexité de problèmes graves, tel que le travail des enfants;
- réfléchir aux conséquences positives ou négatives associées aux interventions et aux actions liées à un enjeu comme le travail des enfants;
- comprendre que le droit « d'exprimer son point de vue » et le droit de « participer aux délibérations » sont associés à la responsabilité de réfléchir, de prendre position et d'agir de manière responsable.

Préparatifs

Faites des copies des cartes-scénarios « Intervention responsable, action responsable » (pp. 28-29) et de la feuille d'activité « Le travail des enfants : un problème complexe » (p. 30) (un jeu de cartes et une feuille d'activité pour chaque équipe de trois ou quatre étudiants).

Lisez les cartes-scénarios, quelques extraits de la feuille d'activité sur le travail des enfants, ainsi que les réponses possibles pour les deux scénarios (voir ci-dessous).

Rappelez qu'il s'agit de scénarios fictifs. P. ex., l'histoire du garçon telle que racontée dans le vidéo a été inventée aux fins de cette activité. Par contre, la situation familiale décrite est très réaliste. En effet, de nombreuses familles du sud de l'Inde vivent une telle situation.

Directives

Demandez aux étudiants de former des équipes de trois ou de quatre. Distribuez les cartes-scénarios « Intervention responsable, action responsable » et une copie de la feuille des énoncés « Le travail des enfants :

un problème complexe » à chacune des équipes. À tour de rôle et à voix haute, les étudiants doivent lire les scénarios et les énoncés sur le travail des enfants à leurs coéquipiers. Chaque équipe doit ensuite procéder à une discussion à partir des questions inscrites sur les cartes.

I. Réponses possibles pour la feuille d'activité « Et si...? » Scénarios

Toute action peut avoir des conséquences auxquelles il faut réfléchir avec soin avant d'agir.

- *Si Akbar n'avait rien fait*, il est probable que la situation de ce garçon serait demeurée la même.
- *Si le garçon avait demandé plus d'argent*, son employeur aurait pu le battre, le mettre à la porte ou encore, menacer les membres de sa famille. D'un autre côté, l'employeur aurait peut-être accepté d'augmenter le salaire du garçon; toutefois, celui-ci aurait continué de travailler dans des conditions dangereuses et n'aurait pas pu fréquenter l'école.
- *Si le garçon s'était enfui*, il n'aurait plus de travail et son employeur aurait peut-être cherché à le retrouver pour récupérer son argent ou encore, menacer les membres de sa famille. D'un autre côté, l'employeur aurait peut-être décidé de laisser tomber; toutefois, le garçon serait sans argent et sans emploi, bien qu'il n'ait plus à subir les menaces de son employeur.
- *Si Akbar arrivait à mettre fin complètement au travail des enfants*, ceux-ci pourraient perdre leur droit de travailler et leur droit à des conditions de travail sécuritaire. Plusieurs enfants seraient tentés ou obligés de « travailler au noir » et dans des conditions beaucoup plus dangereuses qu'avant. D'un autre côté, si une politique d'éducation obligatoire était adoptée et que le travail des enfants était complètement éliminé, le garçon aurait peut-être la chance de fréquenter l'école. Toutefois, sa famille continuerait à manquer d'argent.

Bien que des conséquences positives soient toujours possibles, aucun des scénarios n'auraient pu garantir que soient respectés tous les droits du jeune garçon, soit la protection contre l'exploitation économique, l'accès à l'éducation et l'accès à des soins de santé appropriés. Certains scénarios auraient même pu le mettre dans une situation pire qu'auparavant.

Activité de post-visionnement I

Le travail des enfants est, comme vous pouvez le constater, un problème extrêmement complexe. Toute action, quelle qu'elle soit, peut avoir de multiples conséquences prévisibles ou imprévisibles, positives ou négatives. Si nous décidons toutefois de faire quelque chose, nous avons la responsabilité de réfléchir avant d'intervenir ou d'agir de manière respectueuse et judicieuse.

Les actions d'Akbar sont responsables et efficaces. Il comprend la situation et les liens entre les droits des enfants à des conditions de travail sécuritaires, à l'éducation et à l'accès aux soins de santé. Il a consulté d'autres enfants travailleurs et les a invités à se joindre à lui. Akbar s'est bien informé avant de s'adresser avec respect aux autorités de son gouvernement; il a agi d'abord et avant tout en tenant compte des intérêts des enfants travailleurs.

2. Réponses possibles pour le scénario « conséquences négatives des actions : Angela »

Il arrive que les enfants soient victimes d'exploitation économique en raison des inégalités créées par l'économie globale. Les Canadiens et Canadiennes participent à l'économie globale et leur mode de vie peut avoir des conséquences positives ou négatives sur le sort d'autres personnes. Pour devenir des citoyens du monde responsables, nous devons recueillir le plus d'information possible sur les enjeux qui nous intéressent et bien évaluer d'avance les conséquences de nos actions. Ce scénario a pour but d'amener les étudiants à réfléchir aux conséquences imprévisibles des actions lorsqu'elles sont faites par des personnes mal informées sur les complexités d'un problème tel que le travail des enfants.



Activité de post-visionnement I

- *Quelques conséquences possibles à la suite des actions d'Angela* : Si les usines *Cool Clothes* ferment, les enfants qui y travaillent perdront leur emploi. Le travail des enfants sera éliminé dans ces usines; toutefois, les enfants devront trouver un autre emploi dans des conditions qui seront peut-être plus dangereuses encore.
- *Actions positives possibles* : Angela aurait pu faire de la recherche sur le problème et la situation des enfants avant d'agir; elle aurait pu consulter des experts du travail des enfants et les enfants travailleurs eux-mêmes pour trouver une action plus efficace. Elle aurait pu communiquer avec *Cool Clothes* pour tenter de convaincre la compagnie d'améliorer les conditions de travail des enfants (p. ex., réduire le nombre d'heures de travail, offrir des conditions de travail sécuritaires, interdire la violence, proposer l'éducation ou la formation professionnelle sur place, modifier les horaires pour permettre aux enfants d'aller à l'école, respecter des normes plus étroites sur l'âge minimal requis pour travailler et le salaire minimum, fournir des soins de santé aux enfants et à leurs familles).

Une action judicieuse et responsable peut avoir des résultats très positifs!

Discussion

Rassemblez la classe et, à partir des questions inscrites sur les cartes, dirigez une discussion sur ce que cela signifie d'intervenir et d'agir de manière responsable. P. ex. :

- Effectuez une recherche approfondie pour bien comprendre le problème et l'évaluer sous différents angles. Consultez les personnes qui connaissent bien la situation. Consultez les personnes qui sont affectées par la situation.
- Étudiez et évaluez les conséquences possibles, positives et négatives, ainsi que les diverses actions possibles pour choisir celle qui sera la plus efficace.
- Invitez les personnes qui devront vivre avec les conséquences de votre action à participer au processus de prise de décision et demandez-leur d'y participer. Assurez-vous que les personnes concernées veulent que quelque chose soit fait.
- Respectez les personnes concernées par vos actions et ne les associez pas à des stéréotypes (les enfants travailleurs dans un pays tel que l'Inde ne sont pas tous pauvres et analphabètes; ils n'ont pas tous envie qu'une autre personne agisse en leur nom pour les « sauver ». Pensez à Akbar. Est-ce qu'il correspond à ce stéréotype?).
- Évaluez régulièrement votre plan d'action. Une fois que vous avez commencé à agir, communiquez régulièrement avec les personnes concernées pour évaluer les résultats obtenus et ajuster les prochaines étapes en conséquence.

Activité de post-visionnement 2

À partir de quoi, de quand doit-on agir?

Les gens interviennent et agissent de bien des façons à propos de ce qui leur tient à cœur. Certaines interventions ou actions sont plus efficaces et acceptables que d'autres. Et vous, que pensez-vous des différentes formes d'action sociale possibles?

Les étudiants auront l'occasion de :

- apprendre à connaître les différentes façons d'intervenir et d'agir à propos des grands enjeux sociaux;
- comparer et évaluer l'impact, l'efficacité et l'acceptabilité d'intervention et d'action, et définir leur propre position à l'égard de ces formes d'intervention et d'action civique et sociale.

Préparatifs

Faites un nombre de copies correspondant à la moitié des étudiants de la feuille d'activité « Les formes d'action » (p. 31); découpez chaque énoncé d'action et reliez chaque jeu d'énoncés d'action au moyen d'un trombone. Chaque équipe de deux étudiants aura besoin d'un bâton de colle, d'un marqueur, d'un jeu d'énoncés d'action et d'une longue bande de papier.

Directives

Divisez la classe en deux et demandez à chaque étudiant de trouver un coéquipier de son côté de la classe.

Distribuez un jeu d'énoncés d'action à chaque équipe de deux. Demandez aux équipes d'un côté de la classe de trier les énoncés selon une séquence logique, en commençant par les actions qu'ils jugent les plus acceptables pour finir par celles qu'ils jugent les moins acceptables, puis de fixer les énoncés d'actions ainsi triés le long de leur bande de papier avec de la colle. Il n'est pas nécessaire que les énoncés soient placés en ligne droite ou uniformément espacés. Les coéquipiers doivent ensuite décider du point précis où doit se situer la ligne de démarcation entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. S'ils ne parviennent pas à s'entendre sur la ligne de démarcation, chacun d'eux peut indiquer le

point où il situe sa propre ligne de démarcation et l'identifier en inscrivant ses initiales; s'ils parviennent à s'entendre, ils peuvent tracer une double ligne de démarcation.

Demandez aux équipes de l'autre côté de la classe de trier les énoncés d'action selon une séquence logique, en commençant par les actions qu'ils jugent les plus efficaces pour finir par celles qu'ils jugent le moins efficaces; ils doivent aussi tracer une ligne de démarcation entre ce qui est efficace et ce qui ne l'est plus.

Chaque équipe « acceptable-inacceptable » doit ensuite s'associer à une équipe « efficace-non efficace ». En équipe de quatre, les étudiants doivent présenter et comparer leurs résultats. Cette activité se termine par une discussion en grand groupe.

Discussion

Cette activité et la discussion de suivi ont pour but d'aider les étudiants à définir leur propre position vis-à-vis de différentes formes d'action sociale et de les confronter aux divergences d'opinion. Les énoncés regroupent un large éventail d'actions possibles, depuis l'action violente directe contre les personnes ou la propriété jusqu'à des actions non violentes, mais comportant divers degrés de risque et d'intensité, en passant par des actions utilisant des mécanismes de communication bien établis au sein d'une société démocratique. Plusieurs notions d'importance peuvent être abordées pendant la discussion.

Activité de post-visionnement 2

Questions favorisant la discussion :

- Qu'avez-vous pensé de cette activité? Est-ce que cela a été facile? Difficile?
- D'après vous, quelles sont les actions les plus efficaces? Pourquoi?
- Qu'est-ce qu'une action « efficace »?
- Pourquoi certaines actions sont-elles non efficaces ou moins efficaces?
- Certaines de ces actions sont-elles moins efficaces ou non efficaces dans une situation ou dans une autre?
- Tout le monde est d'accord? Non? Pourquoi?
- Quelles sont les interventions acceptables, selon vous? Quelles sont les interventions inacceptables? Pourquoi?
- Dans quelle mesure le choix de l'action dépend-il de la gravité de l'injustice?
- Dans quelle mesure est-il raisonnable d'envisager certaines formes d'action « extrême »?
- L'action directe comportant une menace contre des personnes ou la propriété est-elle justifiable? Cela peut-il s'accorder avec les valeurs qui suscitent le besoin d'agir en premier lieu?
- Comment faire pour déterminer si une intervention est efficace? Responsable? Raisonnable? Acceptable?
- Comment les actions moins efficaces et moins responsables pourraient-elles être transformées pour devenir plus efficaces et responsables? De quelle façon vous y prendriez-vous pour faire entendre votre point de vue?

Rédaction réfléchie : Selon vous, qu'est-ce qu'une action efficace et responsable?

Demandez aux étudiants de réfléchir à ce que cette activité et celles qui ont précédé leur ont appris à propos des actions efficaces, acceptables, raisonnables et responsables. Ils peuvent se servir de l'histoire d'Akbar et des actions qu'il a entreprises. Individuellement et sans se soucier de l'orthographe et de la grammaire, les étudiants doivent mettre leurs idées sur papier (texte suivi, abrégé ou forme libre). Demandez aux étudiants de former des équipes de deux et de partager leurs idées et leurs points de vue avec leurs partenaires. Les étudiants peuvent ajouter à leur rédaction les idées de leurs partenaires qu'ils jugent intéressantes. Demandez-leur de rédiger un court paragraphe à propos de ce qu'ils ont appris sur les actions efficaces et responsables. Ils peuvent notamment inclure un exemple ou faire un dessin.

Activité sommative

Projet de recherche : Les jeunes qui agissent dans ma communauté

Dans votre communauté ou dans votre région, il y a des jeunes qui exercent leur droit à la participation de manière responsable et efficace, et qui parviennent à changer les choses. Renseignez-vous sur ces jeunes citoyens actifs et parlez-en autour de vous.

Les étudiants auront l'occasion de :

- faire une recherche, décrire et évaluer les contributions à la vie civique, individuelles ou collectives, de jeunes de leur communauté ou de leur région;
- collecter toute une série de données dans les ressources disponibles dans leur école et organiser l'information recueillie;
- faire une présentation écrite ou orale des résultats de leur travail de recherche.

Directives

Expliquez aux étudiants que l'objectif de cette activité consiste à effectuer une recherche à propos de jeunes de leur communauté ou de leur région qui sont parvenus (individuellement ou en groupe) à faire valoir leur droit à exprimer leur opinion et à jouer un rôle actif dans la société. Les étudiants feront ensuite une présentation visuelle, orale ou écrite à partir des résultats de leur travail de recherche, qui servira à les évaluer. Leur travail devra vous permettre de vérifier et d'évaluer ce qu'ils ont appris sur les droits, les responsabilités et les actions efficaces au cours des activités précédentes.

Expliquez aux étudiants qu'il n'y a pas que des enfants des autres pays dont les droits sont bafoués ou ignorés, mais que c'est aussi le cas pour des enfants de leur propre pays ou communauté. Demandez-leur de réfléchir à des exemples de déni des droits des enfants dans leur propre environnement (*p. ex., enfants sansabri, enfants victimes de violence physique ou verbale, enfants handicapés et ne disposant pas des aménagements nécessaires pour étudier ou jouer, enfants incités à garder leurs opinions pour eux, etc.*). Rappelez aux étudiants que les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant sont des droits *universels*, c.-à-d., qu'ils appartiennent à tous les enfants, de tous les pays. Rappelez aux étudiants que leur recherche peut porter

sur un jeune qui défend les droits des enfants *dans un autre pays ou dans leur propre pays.*

Rappelez aux étudiants les caractéristiques des interventions responsables et des actions responsables.

Pour commencer

En classe, lancez des idées sur les ressources et références possibles sur la participation, les interventions et les actions des jeunes en faveur des enfants. Voici quelques suggestions de références de recherche pour les étudiants :

- journaux et magazines locaux, régionaux et nationaux;
- recherche sur l'Internet à partir de mots clés comme « action jeunesse » et le nom de votre municipalité;
- demande de renseignements à l'hôtel de ville sur des exemples ou des noms de jeunes qui ont participé et contribué au bien-être de la communauté;
- demande d'information aux enseignants de l'école;
- demande d'information au conseil étudiant de l'école; renseignements sur les interventions et actions des membres du conseil;
- demande de renseignements auprès des Guides, des Scouts ou d'un autre groupe de jeunes de votre communauté;
- demande d'information aux responsables de l'église, du temple, de la mosquée ou de la synagogue de votre communauté;
- recherche sur les associations de jeunes de la communauté; entrevue avec le fondateur d'un tel groupe, par exemple, la *Brigade des jeunes environnementalistes* ou *Action Jeunesse*.

Encouragez les étudiants à élargir le champ de leur recherche; il y a bien des raisons qui incitent les gens à intervenir et à agir (enjeux sociaux, environnementaux, etc.) et leurs contributions peuvent prendre bien des formes. Les jeunes peuvent agir dans leur propre communauté, mais aussi à l'échelle nationale ou internationale. Il n'est pas nécessaire de rechercher uniquement des actions d'éclat; les interventions les plus discrètes peuvent avoir des répercussions significatives.

Activité sommative

Collecte des données

Une fois que les étudiants ont identifié les personnes ou groupes de personnes sur lesquels portera leur recherche, encouragez-les à utiliser diverses méthodes de collecte d'information. Par exemple :

- des entrevues;
- des appels téléphoniques;
- des courriels ou des lettres;
- des entretiens avec des personnes qui connaissent bien les jeunes ou les groupes de jeunes sur lesquels porte leur recherche;
- la lecture de journaux ou d'articles sur l'Internet.

Établir le contact

Discutez avec les étudiants des manières appropriées et acceptables d'établir le contact avec les gens. Incitez-les à encourager les principes de communication respectueuse :

- présentez-vous clairement, en indiquant votre nom et d'où vous êtes;
- expliquez la raison qui vous incite à établir le contact avec une personne donnée ainsi que la façon dont vous avez obtenu son nom ou son adresse;
- demandez clairement et poliment les renseignements dont vous avez besoin; vérifiez que la personne à qui vous vous adressez peut et accepte de vous renseigner;
- demandez-lui de quelle façon elle souhaite vous répondre ou poursuivre l'entretien avec vous (courriel, téléphone, entrevue personnelle) et quel moment convient le mieux;
- remerciez la personne de l'information obtenue et du temps qu'elle vous a consacré.

Les sujets à explorer

- De quelle manière les jeunes ou les groupes de jeunes qui vous intéressent ont-ils exercé leurs droits à la libre expression et à la participation à la société?
- Quelles ont été leurs contributions?

- Pourquoi? Qu'est-ce qui les a motivés ou inspirés?
- À quels obstacles ont-ils été confrontés? Quels défis ont-ils relevés? Leur âge a-t-il posé un problème quelconque?
- Qu'est-ce qui les a aidés à agir?
- Quelles ont été les conséquences de leurs actions? Quelles ont été leurs réussites? Leurs actions ont-elles été efficaces?
- Quel enseignement ont-ils tiré de leurs expériences, leurs interventions et leurs actions?
- Que savent-ils de la CRDE des Nations Unies?
- Que signifient pour eux les mots « Intervention responsable, action responsable »?
- Comment évaluez-vous leurs actions?
- Pouvez-vous vous imaginer en train de faire connaître votre point de vue et d'agir à propos d'un enjeu qui vous tient à cœur? Pourquoi? Pourquoi pas? Si oui, pourquoi?

La présentation

Incitez les étudiants à faire preuve de créativité pour l'organisation et la présentation des résultats de leur recherche. Par exemple, les étudiants peuvent élaborer un jeu de rôles qu'ils présenteront par la suite, réaliser une affiche, un tableau sommaire, un schéma chronologique, un diaporama, un rapport écrit ou un modèle; ils peuvent aussi rédiger un article ou préparer un exposé.

Évaluation

Bien que la forme de la présentation des résultats du travail de recherche puisse varier, les connaissances et les aptitudes clés à acquérir sont les mêmes pour tous. Discutez des critères d'évaluation avec les étudiants avant qu'ils entreprennent leur travail de recherche. Vous trouverez les principes d'évaluation de ce projet en annexe (p. 32); bien sûr, vous pouvez élaborer vos propres principes d'évaluation.

Annexe I — Activité chrétienne facultative

Dieu te demande d'agir

Les participants auront l'occasion de :

- apprendre de quelle façon Dieu invite des jeunes à agir et d'autres personnes pourtant peu enclines à le faire;
- se rappeler les occasions où ils ont eux-mêmes assumé leurs responsabilités et la façon dont leur entourage a réagi;
- réfléchir à ce que cela signifie de vivre en demeurant à l'écoute de Dieu.

Préparatifs

Familiarisez-vous avec le contenu de la section « Établir le contexte » ci-dessous (voir 1 Samuel 3:1-21). Procurez-vous une quantité suffisante de feuilles vierges et de crayons de couleur pour tous les participants, ainsi qu'un tableau-papier et des marqueurs.

Établir le contexte

Alors qu'il était encore enfant, Samuel a reçu l'appel de Dieu, qui lui a demandé de devenir prophète d'Israël. Dans l'histoire de Samuel et d'Élie, ce qui est significatif, c'est que Dieu a choisi de confier le rôle du meneur à un jeune garçon sans expérience et non à un prêtre réputé. Samuel n'avait aucune autorité sociale ni religieuse dans sa communauté, alors qu'Élie était un prêtre âgé et très respecté. Samuel a été choisi de façon tout à fait inattendue. Pourtant, Dieu a reconnu le potentiel de ce jeune garçon, sa pureté et la force de sa foi. Dieu a réalisé qu'il était bon de donner une chance à la jeunesse et au changement.

L'appel de Samuel a marqué le début d'une nouvelle ère pour Israël. Cet événement a contribué à renouveler la foi du peuple israélite. Dieu a confié un rôle important à Samuel et celui-ci a répondu à l'appel de Dieu.

Directives de la leçon

À l'écoute de l'appel de Dieu : l'histoire de Samuel

Revenez sur les activités précédentes pour rappeler aux participants le rôle de meneur qu'a joué Akbar au sein de sa communauté. Dites aux participants que la Bible contient de nombreux exemples de personnes choisies par Dieu contre toute attente pour jouer un rôle spécial dans leurs communautés respectives. Ainsi, Dieu a choisi Sarah, pour porter un enfant, alors qu'elle était âgée de 99 ans! Rappelez que certains disciples de Jésus étaient de pauvres pêcheurs sans éducation et que Saul, connu sous le nom de Paul, était un persécuteur de l'Église! Dites aux participants que la leçon portera sur Samuel, une autre personne choisie par Dieu pour tenir un rôle de première importance, à sa grande surprise. En effet, Samuel était extrêmement jeune...

En groupe, lisez « 1 Samuel 3:1-21 » et animez une discussion sur cette histoire à partir des questions ci-dessous (les réponses possibles figurent en italique).

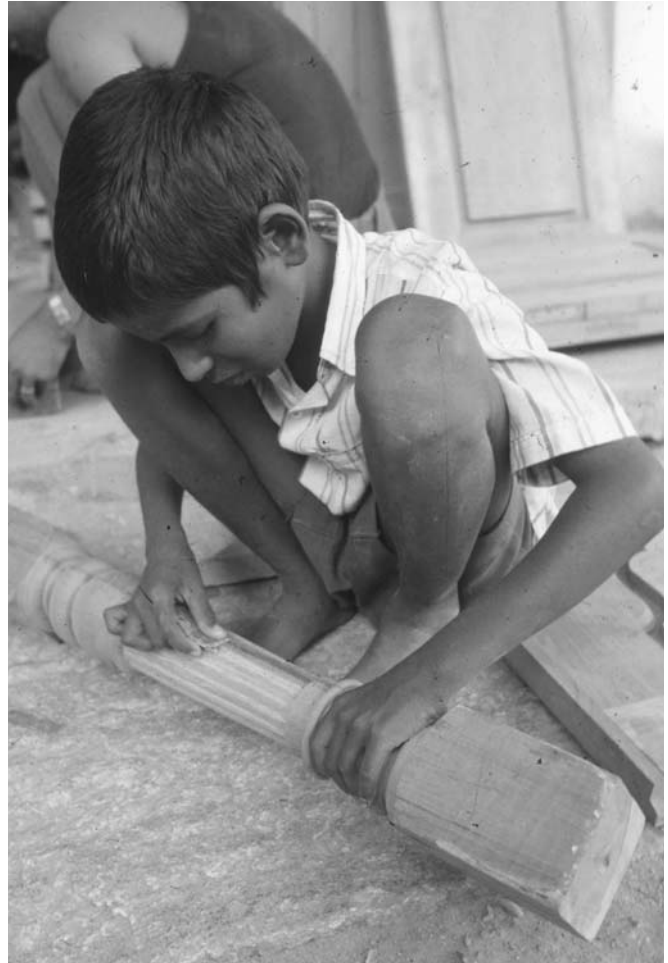
- Comment se fait-il qu'Élie n'a pas (dès le début) réalisé que l'appel de Dieu s'adressait à Samuel? (*Le verset 1 explique que « la parole de l'Éternel était devenue rare en ces jours-là ». C'était la première fois que l'Éternel s'adressait à Samuel; Élie ne s'attendait pas du tout à ce que l'Éternel appelle un enfant.*)
- Quelle réponse Élie a-t-il indiqué à Samuel de faire à Dieu? (*« Parle, l'Éternel, car ton serviteur écoute. »*)
- Lorsque Samuel a rapporté la parole de Dieu à Élie le lendemain matin, de quelle façon Élie a-t-il réagi? (*Élie a écouté Samuel avec attention; Il a cru en ses paroles. Élie ne s'est pas mis en colère à l'écoute de l'appel de Dieu.*)
- D'après vous, pourquoi Dieu a-t-il choisi de s'adresser à un jeune garçon au lieu d'un prêtre expérimenté? (*Dieu a expliqué à Samuel que les fils d'Élie avaient appelé le mal sur Dieu sans que leur père les réprimande; Dieu voulait ranimer la foi chez les Israélites et jugeait qu'un enfant était plus apte à faire renâître cette foi, à initier un changement. Dieu préparait Samuel à devenir un prophète.*)

Annexe I

- Que nous enseigne cette histoire à propos des jeunes qui travaillent à la l'œuvre de Dieu? *(Les jeunes peuvent participer à l'œuvre de Dieu sur la Terre; ils doivent demeurer à l'écoute de l'appel de Dieu et se tenir prêts à accomplir ce que Dieu leur demande de faire. Lorsque cela se produit, les adultes doivent les soutenir et les encourager à répondre à l'appel de Dieu.)*

Application : Illustrer l'autoroute de la vie

1. Donnez à chaque participant une feuille de papier vierge et des crayons de couleur. Demandez-leur de tracer une longue route sinueuse délimitée par trois pancartes vierges, ainsi qu'un jeu de feux de circulation après chaque pancarte. Dites-leur que cela représente l'autoroute de leur vie.
2. Demandez aux participants de penser à trois occasions, au cours de leur enfance ou de leur adolescence, auxquelles ils ont joué un rôle de meneur ou assumé une responsabilité spéciale (par exemple, gérer un comptoir de vente de limonade, aider un frère ou une sœur plus jeune à faire ses devoirs, assister l'entraîneur d'une équipe sportive). Les participants doivent indiquer l'âge qu'ils avaient en rédigeant un court texte sur chacune de ces expériences dans les trois pancartes vierges de l'autoroute de leur vie.
3. Demandez aux participants de quelle façon leur entourage a réagi en les voyant jouer un tel rôle. Si leurs amis, leurs parents, frères ou sœurs, ou enseignants ne les ont pas soutenus, cela correspond à un feu rouge sur l'autoroute de leur vie. Si les réactions à leur égard ont été mitigées, cela correspond à un feu orange. S'ils ont bénéficié du soutien et des encouragements de leur entourage, cela correspond à un feu vert.
4. Enfin, demandez aux participants d'illustrer la façon dont ils répondent à l'appel de Dieu sur l'autoroute de leur vie (par exemple, des symboles ou des pictogrammes rappelant la prière, l'écoute, la communication avec les autres).
5. Demandez aux participants de présenter et d'expliquer le sens de leurs illustrations au reste du groupe.



Prière de conclusion

Au moment de conclure, prononcez une prière à l'intention des participants. Demandez qu'ils bénéficient du soutien de leur communauté lorsqu'ils prennent des responsabilités pour améliorer le sort des autres. Demandez qu'ils réagissent positivement (soyez un « feu vert ») envers les autres jeunes qui agissent de même. Demandez qu'ils demeurent à l'écoute de l'appel de Dieu et que lorsque Dieu s'adressent à eux, ils répondent, comme Samuel, « Parle, Éternel, car ton serviteur écoute ».

Annexe 2

La montgolfière des droits, des besoins et des désirs

Droits, besoins et désirs	Moi	Nous
L'éducation		
Des soins de santé appropriés		
De l'argent de poche		
Un emploi		
Regarder la télévision		
Ma propre chambre à coucher		
La protection contre l'abus et l'exploitation		
Des vacances chaque année		
Exprimer mon opinion et être entendu		
Jouer et me relaxer		

Adapté de : Pike, Graham et David Selby, « *The Rights Balloon* », *Global Teacher, Global Learner*, Hodder and Stoughton Publishing, Londres (1988); et de : « *The Needs Balloon* », *Children Changing the World*, SOPAR (2002) (www.sopar.ca).

Annexe 3

Cartes « Droits de l'enfant Hoopla! » Résumé de la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies

1. Le droit d'exprimer mon opinion à propos de ce qui me concerne personnellement.	2. Le droit à la protection contre la torture et les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
3. Le droit, si j'appartiens à un groupe minoritaire, d'avoir ma propre vie culturelle, de professer et de pratiquer ma propre religion ou d'employer ma propre langue en commun avec les autres membres de mon groupe.	4. Le droit de rencontrer d'autres enfants ou adolescents, de joindre et de former des clubs, des groupes et des associations.
5. Le droit à la protection contre les abus de tout genre	6. Le droit aux meilleurs soins de santé existants.
7. Le droit de profiter de tout montant d'argent versé par le gouvernement à mes parents ou à mes tuteurs pour contribuer à mon éducation.	8. Le droit, si je suis handicapé, à la formation et aux soins particuliers qui m'aideront à mener dans la dignité une vie active et autonome.
9. Le droit à la protection de mes renseignements personnels.	10. Le droit à mon identité, à mon nom et à ma nationalité
11. Le droit d'exprimer librement mon point de vue aux autres en utilisant diverses formes de communication (p. ex., des lettres, des affiches, des pétitions, des œuvres d'art).	12. Le droit d'accès à l'information et aux idées provenant de diverses sources, mais aussi le droit d'être protégé contre l'information qui peut nuire à mon bien-être.
13. Le droit à la protection contre l'exploitation économique (notamment le droit à des conditions de travail sécuritaire, à un horaire de travail raisonnable, à une juste rémunération).	14. Le droit, si je suis un enfant réfugié ou orphelin, aux mécanismes appropriés d'assistance et de protection.

Annexe 3

15. Le droit à une éducation qui tient compte de mes besoins réels et qui contribue au développement de tous mes talents et de toutes mes habiletés.	16. Le droit de vivre dans un environnement et dans des conditions qui assurent mon développement normal (une alimentation appropriée, des vêtements chauds, un revenu suffisant, un lieu de résidence convenable).
17. Le droit à la protection contre l'usage et le trafic des drogues.	18. Le droit à la vie.
19. Le droit de m'amuser, de jouer et de participer à des activités culturelles.	20. Le droit à la protection contre les mauvais traitements de la part de mes parents et des autres personnes qui s'occupent de moi.
21. Le droit à mes propres opinions et croyances et le droit, le cas échéant, de pratiquer ma religion.	22. Le droit à la protection contre l'enrôlement dans un groupe armé et la participation forcée à un conflit armé.
23. Le droit de vivre avec mes parents et, s'ils sont séparés, de voir mon père et ma mère sur une base régulière, à moins que cela soit contraire à mon intérêt.	24. Le droit à une éducation qui privilégie la compréhension, la tolérance, l'équité, l'amitié et le respect des droits humains et de l'environnement.

Annexe 4

Information documentaire

A) Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989)

Au début des années 20, une Londonienne, Mme Eglantyne Jebb, a eu l'idée de créer la Fondation Aide à l'enfance, pour soulager les souffrances des enfants à la suite de la Première Guerre mondiale. En 1923, elle a formulé la première Déclaration des droits de l'enfant, sur laquelle est fondée la présente Convention relative aux droits de l'enfant (CREDE) des Nations Unies. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la vulnérabilité des enfants et le soutien particulier dont ils ont besoin sont devenus plus évidents encore. La sensibilisation grandissante aux droits des enfants a permis à l'Assemblée générale des Nations Unies d'adopter la Déclaration des droits de l'enfant, le 20 novembre 1959, et, trente ans plus tard, le 20 novembre 1989, la CRDE. Au sens de la Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans. Les droits énoncés dans la Convention s'appliquent à tout enfant, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de caste, de classe, de langue, de religion, de pays d'origine et de quelque autre facteur que ce soit. La CRDE a été ratifiée par 191 états membres des Nations Unies. Le Canada a signé la CRDE en 1990 et l'a ratifiée un an plus tard. L'Inde est devenue un État partie de la CRDE en 1992.

Références :

Mower, A.G., *The Convention on the Rights of the Child: International Law Support for Children*. Londres : Greenwood Press (1997).

Nations Unies: www.un.org.

Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : <http://www.ohchr.org/french/> (texte intégral de la CRDE des Nations Unies).

B) Vision Mondiale et le travail des enfants

L'expérience acquise par Vision Mondiale à propos des enfants travailleurs dans les pays en développement lui a permis de mettre une chose au clair : les enfants travailleront tant et aussi longtemps qu'il n'existera pas de solutions de remplacement viables et durables au problème de la pauvreté dans leurs familles et dans leurs communautés. Vision Mondiale préconise une approche concertée :

- parvenir rapidement à éradiquer les conditions de travail les plus déplorables pour les enfants ouvriers;
- convaincre les employeurs des secteurs structurés d'améliorer les conditions et de diminuer les heures de travail des enfants;
- assurer un revenu de remplacement aux familles;
- améliorer l'accès à une éducation appropriée et de bonne qualité;
- venir à bout des obstacles structurels qui causent et maintiennent l'état de pauvreté;

Une étude de Vision Mondiale sur le travail des enfants¹ a confirmé que les causes sous-jacentes du travail des enfants étaient de nature essentiellement structurelle : pauvreté répandue, inégalité flagrante dans la distribution des revenus, éducation déficiente ou de piètre qualité. La mise en œuvre de certains des Programmes d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international dans les pays en développement a également contribué à rendre les enfants plus vulnérables encore, en raison de la réaffectation des fonds à d'autres fins que la santé et l'éducation.

¹ *Good Work, Bad Work, Tough Choices: Child Labour and World Vision's Area Development Programs in Thailand, India and Philippines*, World Vision Canada (2000). Pour télécharger ce rapport, visitez le site www.worldvision.ca/home/education-and-justice/policy-analysis.

Annexe 4



Vision Mondiale privilégie l'approche des trois « piliers » vis-à-vis du travail des enfants, telle qu'énoncée par l'Organisation internationale du travail : la prévention, le retrait et la réintégration. La prévention pose le défi le plus complexe. Pour arriver à mettre en œuvre des solutions efficaces et durables, il faut en effet compter sur des efforts concertés sur les plans internationaux, nationaux et locaux, mais aussi au sein même des familles des enfants travailleurs. À court terme, si le retrait n'est pas une solution envisageable ou appropriée, Vision Mondiale cherche plutôt à mettre en place de meilleures mesures de protection pour les enfants travailleurs.

Enfants de la servitude pour dettes : enfants dont le travail est donné en garantie par leurs parents en échange d'une modeste somme d'argent et enfants dont le travail sert à rembourser les dettes de leurs parents.

Travailleurs juvéniles : enfants occupant un emploi qui les prive de leur enfance et de leur dignité, les empêche de fréquenter une école et met en péril leur santé et leur développement.

Enfants de la rue : enfants vivant et survivant dans la rue.

Enfants travailleurs : enfants occupant un emploi ne les exposant pas à l'exploitation économique et ne nuisant pas à leur développement.

Annexe 5

Tableau des catégories de droits	Tableau des catégories de droits
<p>Droits à la survie : droits assurant notre survie et notre croissance</p> <p>Droits au développement : droits assurant notre développement sur divers plans (capacités de raisonnement, capacité de distinguer le bien du mal, aptitudes sociales, activités ludiques et occupations d'agrément, pratiques culturelles et religieuses, etc.)</p> <p>Droits à la protection : droits qui nous protègent contre les mauvais traitements et les influences nuisibles.</p> <p>Droits à la participation : droits qui nous permettent d'exprimer nos opinions, de faire entendre notre point de vue sur ce qui nous concerne, de participer au processus de prise des décisions qui ont des répercussions dans notre vie et de jouer un rôle actif dans la société</p>	<p>Droits à la survie : droits assurant notre survie et notre croissance</p> <p>Droits au développement : droits assurant notre développement sur divers plans (capacités de raisonnement, capacité de distinguer le bien du mal, aptitudes sociales, activités ludiques et occupations d'agrément, pratiques culturelles et religieuses, etc.)</p> <p>Droits à la protection : droits qui nous protègent contre les mauvais traitements et les influences nuisibles.</p> <p>Droits à la participation : droits qui nous permettent d'exprimer nos opinions, de faire entendre notre point de vue sur ce qui nous concerne, de participer au processus de prise des décisions qui ont des répercussions dans notre vie et de jouer un rôle actif dans la société</p>

Annexe 6

Feuille d'activité « Vidéo »**Jeunes espoirs : témoignages d'enfants travailleurs en Inde**

Catégorie	Exemple	Respecté ou nié	Comment ? Pourquoi ?
Droit à la survie			
Droit au développement			
Droit à la protection			
Droit à la participation			

Annexe 7

Réponses possibles pour la feuille d'activité « Vidéo » (il peut y avoir d'autres réponses)

Catégorie	Exemple	Respecté ou nié	Comment ? Pourquoi ?
Droit à la survie	droit à des soins de santé appropriés	ignoré	Les enfants n'ont pas accès aux soins de santé. Les conditions de travail sont souvent malsaines; les enfants tombent malades et, à long terme, leur espérance de vie est réduite.
Droit au développement	droit à l'éducation	ignoré respecté	Les enfants travaillent, mais le temps consacré à leur éducation n'est pas soustrait de leurs heures de travail. Les enfants ont accès à l'éducation, puisque leurs employeurs organisent l'horaire de travail de sorte qu'ils puissent travailler et fréquenter l'école ou encore, ils proposent des cours de formation en milieu de travail.
Droit à la protection	droit à la protection contre l'abus et l'exploitation	ignoré respecté	Plusieurs enfants sont victimes d'exploitation économique, c'est-à-dire qu'ils reçoivent un salaire insuffisant, qu'il doivent effectuer un nombre d'heures de travail excessif, qu'ils n'ont pas le temps de fréquenter l'école et que leurs conditions de travail sont dangereuses ou malsaines. Certains enfants travaillent dans un environnement sain et sécuritaire, ont le temps de fréquenter l'école et gagnent suffisamment d'argent pour venir en aide à leur famille.
Droit à la participation	droit d'exprimer son opinion et de faire entendre son point de vue	respecté	Akbar exerce son droit d'exprimer son point de vue sur l'exploitation économique des enfants et de prendre part au processus d'élaboration des politiques qui concernent les enfants travailleurs. Le gouvernement de l'Inde l'a écouté et s'est engagé à réformer la réglementation sur le travail dans l'intérêt des enfants en Inde.

Annexe 8

Ressources sur le travail des enfants

Ressources pédagogiques

Clarke, Pat, Judith Coffin, Michele McManus et Ramona Sousa, *The Young and the Rightless*, British Columbia Teachers' Federation (BCTF), Vancouver (1995). Pour commander, visitez le site Web *BCTF Lesson Aids Services* : www.bctf.ca/LessonAids/.

Common Threads Teacher Resources, Fédération des enseignants et enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario (FEÉSO), Programme d'aide internationale, Toronto. Pour commander, visitez le site Web www.commonthreads.ca.

Dube, Ginette, *Child Labour: Costly at Any Price*, CoDevelopment Canada, Vancouver (2004). Pour commander, envoyez un courriel à codev@codev.org, composez le 604-708-1495 ou visitez le site Web *British Columbia Teachers' Federation's* (BCTF), Lesson Aids Services : www.bctf.ca/LessonAids/.

Pike Graham et David Selby, *In the Global Classroom*, Vol. 2, Pippin Publishing Corporation, Toronto (2000). Pour commander, visitez le site Web www.pippin.com.

Rethinking Globalization: Teaching for Justice in an Unjust World, Bill Bigelow et Bob Peterson (Eds.), Rethinking Schools, Milwaukee (2002). Pour commander, visitez le site Web www.rethinkingschools.org ou composez le 800-669-4192.

Sanders, Amy, *Child Labor is Not Cheap*, Resource Center of the Americas, Minneapolis (1997). Pour commander, visitez le site Web www.americas.org/bookstore/product_2606.

Information et rapports publiés sur l'Internet

Free the Children www.freethechildren.org

Global March against Child Labour
www.globalmarch.org

Report on Child Labour in India,
www.globalmarch.org/resourcecentre/world/india.pdf

Review of Child Labour, Poverty and Education Agenda India 2006, www.globalmarch.org/resourcecentre/countryreports.php3

Second Children's World Congress on Child Labour and Education, Sept. 2005, www.global.march.org/events/conceptspaper_2ndcwcl.php3

Human Rights Watch www.hrw.org

Small Change: Bonded Labour in India's Silk Industry,
www.hrw.org/reports/2003/india/India0103-02.htm#P301_46727

Le gouvernement de l'Inde et le travail des enfants <http://labour.nic.in/cwl/childlabour.htm>

Organisation internationale du travail (ILO)
www.ilo.org

Every Child Counts,
www.ilo.org/public/english/standards/ipecc/simpoc/others/globalestpdf

Oxfam www.oxfam.ca,
www.oxfam.org.uk/coolplanet/kidsweb/world/india/indioxf3.htm

UNICEF www.unicef.ca,
www.unicef.org/protection/files/child_labour.pdf

Vision Mondiale
<http://www.worldvision.ca/wvmondiale/live/>,
www.child-rights.org

Annexe 9

Intervention responsable, action responsable

Toute action entreprise à l'égard d'un problème comme celui du travail des enfants peut avoir des conséquences prévisibles ou imprévisibles, positives ou négatives. Avant d'intervenir ou d'agir et ce, quelque soit l'enjeu, nous avons la responsabilité de bien réfléchir aux conséquences de nos interventions et de nos actions, de sorte qu'elles soient aussi efficaces et positives que possible.

Lisez les scénarios ci-dessous et discutez de leur contenu avec votre ou vos coéquipiers.

I. Vidéo « Et si...? » Scénarios :

Pensez au jeune garçon du vidéo, celui qui travaille à la fonderie. Imaginez que sa situation familiale est la suivante (veuillez noter qu'il s'agit d'un scénario fictif, élaboré aux fins de cette activité) :

Le père de ce jeune garçon est décédé récemment de la tuberculose. Sa mère, qui est paralysée des deux membres inférieurs et ne peut pas travailler, est restée toute seule, avec quatre jeunes enfants à élever. Notre jeune garçon est l'aîné de la famille. Jusqu'à sa mort, son père travaillait à la fonderie. Il avait emprunté de l'argent au propriétaire de la fonderie pour payer une petite maison de deux pièces en maçonnerie, de la nourriture et des vêtements pour sa famille. Après le décès de son mari, la mère n'a eu d'autre choix pour rembourser sa dette que d'envoyer son fils travailler à la fonderie pour un salaire moindre que celui de son père. Les trois autres enfants ne vont pas à l'école. Six jours par semaine, le jeune garçon trime à la fonderie pendant de longues heures. Il est exposé à des poussières toxiques à longueur de journée; il tousse beaucoup et a développé une douleur à la poitrine.

Qu'aurait-il pu se passer si Akbar avait choisi d'intervenir et d'agir d'une autre façon que ce que vous avez vu dans le vidéo? En équipe, voyez les différents scénarios qui suivent. Pour chaque scénario, discutez des conséquences possibles pour les droits à la survie, au développement et à la participation du jeune garçon.

- Et si Akbar avait décidé de ne rien faire du tout?
- Et si Akbar avait convaincu le jeune garçon de demander une augmentation de salaire à son patron?
- Et si Akbar avait persuadé le jeune garçon de se libérer de sa dette envers son patron en prenant la fuite? (Rappelez-vous que le jeune garçon travaille pour rembourser la dette contractée par son père auprès de son patron.)
- Et si Akbar avait exercé des pressions auprès du gouvernement pour abolir le travail des enfants?
- Qu'a fait Akbar? En quoi ses actions étaient-elles responsables et efficaces?
- Que signifient les mots « Intervention responsable, action responsable »?

Annexe 9

2. Conséquences négatives des actions : Angela

Les conditions de vie et les problèmes vécus par les enfants peuvent nous émouvoir au point que nous décidions d'agir, sans analyser la situation. Malheureusement, les meilleures intentions ne vont pas toujours de pair avec les meilleurs résultats. En fait, la situation des enfants peut même s'aggraver si nos interventions et nos actions ne sont pas suffisamment réfléchies, respectueuses, prudentes et responsables.

Angela vit à Vancouver. Elle a récemment séjourné quelques mois en Thaïlande, où elle s'est baladée d'un bout à l'autre du pays. Elle a adoré son voyage, mais a été extrêmement choquée en découvrant les conditions de travail déplorables des enfants dans un atelier de fabrication de vêtements de Bangkok. Cet atelier est la propriété de la multinationale Cool Clothes, dont les produits sont vendus dans nos boutiques au Canada. Ces enfants sont assujettis à des horaires de travail pénible dans des locaux faiblement éclairés pour fabriquer des vêtements pour les enfants mieux du Canada! Ils doivent garder le silence pour éviter toute distraction. Ils sont battus à la moindre incartade et reçoivent un salaire de misère. Les enfants ne fréquentent pas l'école et Angela est persuadée qu'ils n'ont probablement jamais le temps de jouer, au contraire des enfants du Canada. Angela est indignée par cette situation et s'est jurée de mettre fin à l'exploitation de ces enfants. À son retour à Vancouver, elle a formé un groupe de citoyens concernés et, avec leur soutien et leur aide, a réussi à lancer une opération de boycottage de tous les produits Cool Clothes importés au Canada. Résultat? Les usines Cool Clothes sont en difficulté financière.

Vous pouvez lire les passages sur la Marche mondiale contre le travail des enfants, rédigés par Bob Peterson, ainsi que le texte de Beatrice Newbery sur la feuille d'activité « Le travail des enfants : un problème complexe » au cours de la discussion sur les questions ci-dessous.

- Quelles sont les conséquences possibles de l'action entreprise par Angela?
- Qu'aurait pu faire Angela pour s'assurer que les droits à la survie, au développement, à la protection et à la participation des enfants sont respectés?
- Que signifient les mots « Intervention responsable, action responsable »?

Annexe 10

Le travail des enfants : un problème complexe

Tiré de « Child Labor: Pain and Resistance », par Bob Peterson

« Parfois, les gens tentent d'améliorer une situation, mais ne parviennent qu'à l'aggraver... L'élimination du travail des enfants dans une industrie donnée a pour effet d'appauvrir davantage les familles de ces enfants... De plus, les enfants conserveront peut-être leur emploi, mais travailleront au noir ou encore, ils devront trouver un moyen de subsistance comportant encore plus de risques, telle la prostitution. Il est irréaliste de croire qu'on peut parvenir à éliminer le problème du travail des enfants en organisant des boycottages ou en adoptant des lois. Ces étapes ont leur place dans le processus de résolution du problème, mais en bout de ligne, seule l'éradication de la pauvreté permettra d'éliminer le travail des enfants. »

Référence : *Rethinking Globalization: Teaching Strategies for Justice in an Unjust World*, B. Bigelow & B. Peterson (Eds.), Milwaukee: Rethinking Schools (2002) 203.

Tiré de Global March against Child Labour « Review of Child Labour, Poverty and Education Agenda India 2006 »

« La pauvreté est l'une des principales causes du travail des enfants. Les enfants sont obligés de travailler pour assurer la subsistance et la survie de leur famille en suppléant à l'insuffisance du revenu des adultes et des emplois, particulièrement lorsque les adultes occupent des emplois saisonniers. Par contre, le travail des enfants est également la principale cause de pauvreté, puisque les enfants qui travaillent n'ont pas la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour accéder, à l'âge adulte, à un emploi décent et à un revenu décent... L'élimination du travail des enfants requiert une stratégie concertée : rendre l'école accessible, fournir une éducation de qualité... et créer des emplois pour les adultes. »

Référence : www.globalmarch.org/resourcecentre/countryreports.php3

Tiré de « Rethinking Child Labor », par Beatrice Newbery

« En 1994, les États-Unis ont menacé de boycotter les vêtements fabriqués par des enfants dans les usines du Bangladesh. Craignant de perdre leur clientèle, les usines ont mis à pied près de 50 000 enfants du Bangladeshi, principalement les fillettes. Pour survivre, la plupart des enfants ont fini par casser de la brique, mendier ou même, se prostituer. Rachel Marcus, chercheuse et conseillère en politique à la Fondation Aide à l'enfance, a déclaré que ceux qui ont initié cette campagne de boycottage croyaient ainsi défendre les droits universels. Au Bangladesh, on considérait plutôt que des Occidentaux avaient décidé d'appliquer de manière sélective des principes universels à une situation qu'ils ne comprenaient pas. »

Référence : *Rethinking Globalization: Teaching Strategies for Justice in an Unjust World*, B. Bigelow & B. Peterson (Eds.), Milwaukee: Rethinking Schools (2002) 195.

Annexe II

Les formes d'action

<p>Protestation d'occupation</p> <p>Des opposants à l'énergie nucléaire organisent une protestation pacifique en occupant l'accès d'une centrale nucléaire.</p>	<p>Lobbysme</p> <p>Les représentants de divers organismes rencontrent des politiciens fédéraux pour leur faire part de leurs préoccupations à propos de la réduction de l'aide apportée aux pays en développement.</p>
<p>Lettres</p> <p>Apprenant qu'un cirque visitera leur ville sous peu, un groupe de citoyens opposés à l'exploitation des animaux dans l'industrie du spectacle envoient des lettres de protestation à la mairie, aux stations de radio et aux journaux locaux.</p>	<p>Entrée par effraction</p> <p>Des opposants à l'expérimentation sur les animaux dans le cadre de la recherche pénètrent par effraction dans un laboratoire et relâchent les beagles appartenant au laboratoire.</p>
<p>Opération sensationnelle</p> <p>Pour appeler l'attention sur une usine qui déverse des substances toxiques dans un lac de la région, des manifestants entreprennent la périlleuse escalade de la plus haute cheminée de l'usine pour y accrocher une bannière.</p>	<p>Changement personnel</p> <p>Une personne soucieuse de la protection de l'environnement en adoptant des habitudes de consommation et un style de vie plus sains pour l'environnement.</p>
<p>Slogans</p> <p>Les opposants au commerce d'armes international peignent des slogans sur les murs d'une usine d'armes à feu et introduisent de la colle dans les serrures des portes d'accès à l'usine.</p>	<p>Pétition</p> <p>Les membres de groupes opposés à la politique en faveur de l'immigration s'associent pour faire signer une pétition qu'ils ont l'intention de remettre à l'administration fédérale pour l'inciter à resserrer les restrictions sur l'immigration.</p>
<p>Éducation et sensibilisation</p> <p>Un groupe d'étudiants du Kenya organise et coordonne un Festival du cinéma du Kenya pour sensibiliser la population à propos des problématiques culturelles et politiques de leur pays. Tous les fonds recueillis pendant le Festival seront remis à la clinique de soins de santé d'un village du Kenya.</p>	<p>Marche</p> <p>Les étudiants d'une école secondaire opposés à la fabrication d'armes à feu et aux conflits armés se joignent à une marche pour la paix qui a lieu dans leur ville et à laquelle participent plus de mille militants pour la paix.</p>
<p>Piquetage</p> <p>Des opposants à un régime politique très répressif d'un pays étranger organisent une séance de piquetage dans le stationnement d'un magasin qui vend des articles provenant de ce pays; ils distribuent des feuillets aux gens qui entrent dans le magasin, discutent avec eux du déni des droits universels, courant dans le pays en question, et les invitent à renoncer à fréquenter ce magasin.</p>	<p>Manifestation</p> <p>Des opposants aux coupures dans les programmes d'aide sociale organisent une manifestation à l'extérieur de l'immeuble des autorités législatives, traversent le cordon de sécurité et occupent temporairement une partie de l'immeuble.</p>

Adapté de : Pike, Graham et David Selby, "Where Do We Draw the (Action) Line?" *In the Global Classroom*, Vol. 2, Pippin Publishing Corporation (2000). Utilisation autorisée. Tous droits réservés.

Annexe 12

L'évaluation du projet de recherche

Nom : _____

Critères	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
Connaissances/ Compréhension <ul style="list-style-type: none"> compréhension du sujet précision et degré d'approfondissement de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> compréhension approfondie du sujet présentation précise et approfondie de toute l'information 	<ul style="list-style-type: none"> compréhension significative du sujet présentation précise et approfondie de la plus grande partie de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> compréhension du sujet jusqu'à un certain degré présentation précise et approfondie d'une certaine partie des renseignements 	<ul style="list-style-type: none"> compréhension limitée du sujet présentation imprécise et non approfondie de l'information
Réflexion et recherche <ul style="list-style-type: none"> aptitudes à résoudre des problèmes aptitudes à se questionner et à chercher aptitudes à planifier, organiser et mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> excellentes aptitudes à se questionner et à résoudre des problèmes, tel que démontré par le travail de l'étudiant capacité de collecter de l'information à partir de plusieurs sources capacité de planifier, organiser et mener une recherche allant au-delà des attentes 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes satisfaisantes à se questionner et à résoudre des problèmes, tel que démontré par le travail de l'étudiant information tirée de deux sources ou plus capacité de planifier, organiser et mener une recherche respectant les attentes 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes assez satisfaisantes à se questionner et à résoudre des problèmes, tel que démontré par le travail de l'étudiant information tirée d'une seule source capacité assez satisfaisante de planifier, organiser et mener une recherche 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes limitées à se questionner et à résoudre des problèmes, tel que démontré par le travail de l'étudiant information tirée d'une seule source d'une pertinence limitée travail de recherche d'une efficacité très limitée et ne satisfaisant pas aux attentes
Communication <ul style="list-style-type: none"> aptitudes à communiquer organisation et présentation de l'information aptitudes à la communication écrite et orale 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes démontrées à communiquer de manière respectueuse présentation des résultats très efficace, attrayante et créative tous les textes sont clairs, cohérents, organisés de façon logique et grammaticalement corrects utilisation efficace d'aides visuelles exposé oral clair et audible, rythme lent, utilisation efficace du contact visuel, ton efficace, communication de l'information faite avec enthousiasme, gestuelle efficace 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes démontrées à communiquer de manière respectueuse présentation des résultats efficace et créative la plupart des textes sont clairs, cohérents, organisés de façon logique et grammaticalement corrects utilisation appropriée d'aides visuelles exposé oral clair et audible, rythme lent, utilisation du contact visuel, ton efficace, communication de l'information faite avec enthousiasme, gestuelle efficace 	<ul style="list-style-type: none"> aptitudes satisfaisantes à communiquer de manière respectueuse la plupart du temps choix d'une forme de présentation satisfaisante des résultats la plupart des textes sont assez bien organisés, en dépit de la présence d'erreurs d'une portée considérable utilisation limitée d'aides visuelles exposé oral clair et audible, rythme lent la plupart du temps; utilisation occasionnelle du contact visuel; ton, enthousiasme et gestuelle plutôt satisfaisants 	<ul style="list-style-type: none"> communications souvent effectuées de manière non respectueuse présentation non appropriée des résultats de recherche les textes sont généralement peu organisés et comportent de nombreuses erreurs majeures et mineures utilisation non efficace ou absence d'aides visuelles exposé manquant de clarté, non audible, rythme trop rapide, absence de contact visuel, ton morne, manque d'enthousiasme, gestuelle inefficace
Application/ Établissement des liens <ul style="list-style-type: none"> intégration des connaissances déjà acquises lien avec la vie personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> intégration efficace des connaissances acquises à la suite des leçons ou expériences antérieures établissement d'un lien clair et approfondi avec les expériences personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> intégration des connaissances acquises à la suite des leçons ou expériences antérieures établissement d'un lien clair avec les expériences personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> manque d'intégration des connaissances acquises à la suite des leçons ou expériences antérieures établissement d'un lien imprécis avec les expériences personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> aucune intégration des connaissances acquises à la suite des leçons ou expériences antérieures aucun établissement d'un lien avec les expériences personnelles

Évaluation globale : _____

Commentaires : _____

Annexe I3 Formulaire de rétroaction

Jeunes espoirs: témoignages d'enfants travailleur en Inde

Nous aimerions connaître votre point de vue ! Votre rétroaction à cette vidéo et au Guide d'étude est importante car nous nous efforçons toujours de mesurer leur impact et d'améliorer nos ressources. Nous vous serions très reconnaissants de prendre le temps de remplir ce formulaire de rétroaction et de nous le faire parvenir par télécopieur ou par la poste. Vous pouvez aussi envoyer commentaires ou suggestions de leçon à global_ed@worldvision.ca.

1. Comment avez-vous entendu parler de cet outil?

2. Avec qui avez-vous utilisé l'outil?

3. Quels étaient vos objectifs?

4. Veuillez évaluer l'efficacité de cet outil dans la réalisation de vos objectifs.

Pas efficace 1 2 3 4 Très efficace

Commentaires

5. Veuillez évaluer l'outil selon les critères suivants :

Mauvais 1 2 3 4 Excellent

Qualité globale de l'outil.

Clarté des instructions pour l'animateur.

Étendue et profondeur de la matière couverte.

Efficacité du format et de la présentation.

Commentaires

6. Qu'est-ce que vous avez trouvé le plus utile?

7. Qu'est-ce que vous avez trouvé le moins utile?

8. Veuillez commenter les réactions que vous avez observées après l'utilisation de cet outil (p. ex. changement d'attitude, mesures prises par votre groupe ou vous-même)

Photocopiez et renvoyez ce formulaire ainsi que vos commentaires par la poste à Education and Public Engagement, World Vision Canada, 1 World Drive, Mississauga, ON, L5T 2Y4. Merci !

Au sujet de Vision Mondiale



Vision Mondiale est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense des droits. Nous servons les pauvres et les personnes déplacées par l'entremise de programmes qui aident à sauver des vies, apportent l'espoir et redonnent la dignité. Cette aide est offerte sans égard à la race, à la religion ou au sexe.

Pour donner votre soutien au travail de Vision Mondiale, visitez le site www.visionmondiale.ca ou composez le **1 800 363-5021**.

Les vidéos éducatives, les publications et les activités de classe de Vision Mondiale sont disponibles afin d'aider les Canadiens à mieux comprendre les problèmes planétaires et à prendre des mesures pour obtenir des changements positifs.

Pour plus d'information sur les ressources et programmes, visitez le site www.worldvision.ca/resources ou communiquez avec nous à l'adresse suivante :

**Education and Public Engagement,
World Vision Canada**

**1 World Drive,
Mississauga, ON L5T 2Y4**

Téléphone : 1 800 268-1650

courriel : global_ed@worldvision.ca